

REVUE DE PRESSE

service communication



Paris-Normandie

AGENDA

Publié le 10/02/25

Le Petit-Quevilly

Exposition : De la naissance au vivant

Plongez dans l'univers fascinant de la naissance et du vivant à travers l'exposition, où l'art devient le miroir de la vie jusqu'au 22 février à la médiathèque François-Truffaut. Tout public. Entrée libre.

À VENIR

Le Petit-Quevilly

Atelier : customisation de bombes vides

Venez personnaliser votre bombe de peinture vide (marqueurs à alcool, feutres Posca...). Mercredi 12 février de 10 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30 à la médiathèque. Tout public, entrée libre.

Publié le 08/02/25

Le Petit-Quevilly

Les petits jeux

Les petits jeux de 10 h 30 à 12 h à la médiathèque François-Truffaut. À partir de 5 ans. Gratuit sur inscription : bibliotheque.petit-quevilly.fr, 02 35 72 58 00.

Atelier : composer sa chanson

Créer sa propre musique en quelques minutes, c'est possible. Venez en famille pour composer votre chanson ou musique à l'aide d'une pédale-boucle et de quelques instruments faciles d'utilisation. Enfants et adultes vont pouvoir composer leur propre musique en 15 mn avec l'appui d'un musicien. De 14 h à 16 h à la médiathèque. Tout public, entrée libre.

Paris-Normandie

« Une méthode cruelle » : près de Rouen, ils réclament le retrait des filets anti-pigeons dans l'école

Installés sous le préau de l'école de musique de danse et de théâtre du Petit-Quevilly, des filets anti-pigeons créent la polémique. Une pétition demandant leur retrait a récolté plus de 20 000 signatures.

Par Cécile Frangne

Publié: 7 Février 2025 à 19h12

Leurs roucoulements se font entendre depuis la rue Gambetta au Petit-Quevilly : ils sont plusieurs dizaines de pigeons à venir nicher sous le préau arrière de l'école de musique de danse et de théâtre de la commune. Et ce malgré les filets qui avaient été fixés au niveau de la charpente du bâtiment, censés justement éviter qu'ils ne s'y installent. « *Ce type de dispositif ne fonctionne pas puisque les oiseaux continuent de venir se poser sous la charpente*, juge Pierre-Alexandre Guesdon, responsable seinomarin du parti animaliste. *Pire, il piège les animaux qui s'infiltrent de l'autre côté mais qui n'arrivent pas à ressortir* ».

« Une douzaine de cadavres »

En janvier 2025, « *une douzaine de cadavres* » de pigeons « *morts de faim, de soif ou d'épuisement* » après s'être emmêlés dans les mailles du filet « *pendaient* » au plafond du bâtiment. Une « *douzaine* » d'autres volatiles encore en vie était également pris au piège. « *En plus d'être cruelle, cette méthode leur infligeant une mort lente et douloureuse pose un problème sanitaire puisque ce préau est librement accessible depuis la rue* », pointe le militant animaliste.

Alerté en décembre 2024 par une sympathisante fréquentant l'école de musique, il le signale d'abord à la mairie du [Petit-Quevilly](#). « *Sans réponse de la municipalité* », il lance alors une [pétition en ligne](#) pour demander le « *retrait immédiat de ces filets* ». Vendredi 7 février, elle avait réuni plus de 21 800 signatures.



Plusieurs dizaines de pigeons viennent nicher sous le préau arrière de l'école de musique de danse et de théâtre

« Le temps presse »

« Ces filets anti-pigeons vont être retirés », répond la maire Charlotte Goujon, sans toutefois donner de date précise. « Leur installation était ancienne. S'ils étaient censés limiter la prolifération des pigeons, leur effet était sans doute contre-productif ». Les services municipaux ont procédé fin janvier au retrait des cadavres de pigeons pris au piège.

S'il salue la décision de l'élue, Pierre-Alexandre Guesdon s'impatiente. « Nous attendons de savoir quand ces filets seront démontés car le temps presse : des poussins bien vivants, que l'on peut entendre piailler, sont présents entre la structure et la charpente », explique-t-il. L'ancien candidat animaliste à la mairie de Rouen attend de la maire du Petit-Quevilly « qu'elle veille à ce que les animaux encore vivants ne soient pas abattus », et qu'elle « fasse retirer toutes les structures similaires sur la Métropole ».

Quelles solutions alternatives ?

La polémique visant les filets anti-pigeons n'est pas nouvelle : en 2020, la Métropole de Rouen avait [retiré un dispositif similaire](#) installé sous le Pont Boieldieu pour le remplacer par des pics. « D'autres méthodes moins violentes existent comme la pose de câbles métalliques rigides ou de panneaux en bois », indique Pierre-Alexandre Guesdon, responsable seinomarin du parti animaliste. *Mais la meilleure solution reste la création d'un pigeonnier urbain : il permet de sédentariser les pigeons et d'en réguler la population en contrôlant les couvées ».*

Si la construction d'un « pigeonnier contraceptif » est « l'une des solutions envisagées » par la mairie du Petit-Quevilly, « leur coût reste non négligeable », pointe la maire Charlotte Goujon.

Paris-Normandie

Incendie dans des caves au Petit-Quevilly : 28 locataires évacués en pleine nuit

Un feu dans des caves d'un immeuble du Petit-Quevilly, dans la nuit du 6 au 7 février 2025, a entraîné l'évacuation de 28 résidents. Trois d'entre eux ont été conduits à l'hôpital pour des examens.



Le feu dans les caves d'un immeuble du Petit-Quevilly a entraîné l'évacuation temporaire de 28 résidents - Photo illustration Boris Maslard

Par la rédaction

Publié: 7 Février 2025 à 12h03

Un feu dans des caves d'un immeuble de [l'allée Paul-Gauguin, au Petit-Quevilly](#), a eu de sérieuses conséquences dans la nuit du 6 au 7 février 2025.

Les faits se sont déroulés à partir de 3h50 le 7 février quand un feu a éclaté dans les caves du 14 de l'allée Paul-Gauguin. « *Des examens doivent être effectués pour préciser si le sinistre est d'origine volontaire ou non* », a détaillé [la direction interdépartementale de la police nationale](#) tout en détaillant le bilan de cette intervention.

Trois personnes à l'hôpital

Les pompiers et la police ont fait évacuer les 28 résidents de l'immeuble menacés par les fumées pendant que le feu était combattu. Trois personnes ont été suffisamment incommodées pour justifier d'un transport à l'hôpital.

Le sinistre « *a noirci les caves* » et l'intervention a pris fin à 3h50, quand les résidents évacués ont pu retourner chez eux.

Paris-Normandie

Football – National : QRM, en infériorité numérique, ramène un point de Bourg-en-Bresse

Réduit à 9 contre 10, QRM n'a pas réussi à faire vaciller Bourg-en-Bresse vendredi 7 février 2025 (1-1). Les Normands avaient pourtant ouvert le score mais ils ont trop subi pour espérer mieux.



Belkacem Dali Amar, sur penalty, a permis à QRM de mener au score ce vendredi 7 février 2025 à Bourg - Photo PQR/Le Progrès/Pierre-Yves Royet

Par la rédaction

Publié: 7 Février 2025 à 22h08

Au ralenti depuis sa dernière victoire face à Versailles le 10 janvier 2025, Quevilly-Rouen avait l'occasion de passer devant son adversaire du jour en cas de victoire, ce vendredi 7 février dans l'Ain. Mais les Normands ont trop subi pour réussir leur pari. Et ils risquent bien de rentrer avec des regrets.

D'abord car ils ont à nouveau perdu Yassin Fortuné, qui a rechuté dès l'entame du match (7e). Puis car sont eux qui ont ouvert le score grâce à Belkacem Dali-Amar sur penalty, après une main du défenseur bressan Quentin Lacour (0-1, 24e). Devant au score, ils ont ensuite eu l'occasion de faire le break sur un superbe centre en reprise de volée de Kapo Sylva qu'Isaac Tshipamba n'est pas parvenu à reprendre à l'entrée des six mètres (39e)...

Patron sort un penalty

QRM avait laissé passer sa chance. Car depuis le but concédé, Bourg-Péronnas retrouvait des couleurs. Et à force de plier, comme sur cette tête non cadrée d'Abdoul Traoré qui avait devancé la sortie de Pierre Patron (36e), les Normands finissaient par craquer. Patron repoussait un temps l'échéance en sortant un penalty de Jordan Morel (45e+1). Mais il ne pouvait rien faire au fin fond du temps additionnel quand le jeune Traoré finissait par égaliser pour Bourg-Péronnas (1-1, 45e+7). Une juste récompense pour ce prometteur attaquant de 18 ans qui a posé de nombreux problèmes à l'arrière-garde visiteuse pour sa première titularisation.

Au retour des vestiaires, QRM continuait de subir face à la jeunesse bressane. Même si Kapo Sylva voyait sa frappe, détournée par un défenseur, terminer sur le poteau burgien (52e), la domination était totalement aindinoise. Mais Traoré (63e), Commaret (64e), Jolibois (68e, 88e) et Morel (76e) ne parvenaient pas à trouver le cadre.

Tshipamba rate le hold-up

Dans une fin de match tendue et un peu folle, QRM terminait la rencontre à 9 contre 10 après un moment de tension qui renvoyait Commaret et Sylva au vestiaire (78e). Avant que Namakoro Diallo ne les rejoigne quelques instants plus tard, pris par la vitesse de Traoré (81e)...

Malgré cette infériorité numérique, QRM avait l'occasion de réaliser le hold-up parfait. Mais Tshipamba, parti dans le dos de la défense, butait sur un Charly Jan impeccable (90e+2)... Quel regret !

Douzièmes au classement, les Normands devront rapidement repartir de l'avant. Pourquoi pas dès la semaine prochaine face à la lanterne rouge Châteauroux.

À Bourg-en-Bresse, Bourg-Péronnas et QRM 1 à 1 (1-1)

Arbitre : M. Jamet. **Spectateurs** : 828.

Buts pour Bourg : Traoré (45e+7) ; **pour QRM** : Dali-Amar (26e sp).

Avertissements à Bourg : Aouladzian (44e) ; **à QRM** : Njike (35e), Dede-Lhomme (40e+1), Owusu (57e), Leborgne (71e), Diallo (72e, 81e).

Expulsions à Bourg : Commaret (78e) ; **à QRM** : Sylva (78e), Diallo (81e).

BOURG-PÉRONNAS : Jan – Jolibois, Lacour (cap.), Commaret – Laspalles, Aouladzian, Donio, Morel, Karajcic (Souleymane, 59e) – Traoré (Nadje, 87e), Labissière (Dadoune, 73e).

Entraîneur : David Le Frapper.

QUEVILLY-ROUEN MÉTROPOLE : Patron – Owusu, Soilihi (cap.), Dede-Lhomme – Sylva, Bouekou (Adekalom, 46e), Njike, Diallo – Dali-Amar (Pionnier, 82e) – Fortuné (Leborgne, 8e), Tshipamba.

Entraîneur : David Carré.

Paris-Normandie

Deux voleurs de voiture hi-tech interpellés au Petit-Quevilly après avoir été dénoncés

Des témoins ont eu le nez fin lundi 10 février en signalant que deux hommes étaient en train de dégrader une voiture au Petit-Quevilly. Il s'agissait d'un duo de voleurs utilisant une technique un peu hi-tech.



Des témoins ont prévenu la police qu'un duo de voleurs s'intéressait à une voiture au Petit-Quevilly - Photo illustration Stéphanie Péron

Par la rédaction

Publié: 10 Février 2025 à 11h41 Temps de lecture: 1 min Partage :

Lundi 10 février, à 0h15, des témoins ont signalé à la police que deux hommes étaient en train de dégrader une Peugeot 308 au [Petit-Quevilly](#), le long de la rue Marie-Hilz. Ils détaillent qu'après avoir brisé un déflecteur, les hommes sont repartis dans une Mercedes blanche.

La police a été dépêchée sur place, a commencé de rechercher une Mercedes et en a vu une au [Grand-Quevilly](#) correspondant au signalement donné par les témoins. Le véhicule, sommé de s'arrêter, s'est stationné et le passager – un Rouennais de 21 ans – a été vu en train de dissimuler une cagoule sous ses fesses. Autre signe suspect : du scotch masquait les clignotants du véhicule.

Après enquête, il s'est avéré que le véhicule avait vraisemblablement été volé « *par balise* », une technique qui permet aux voleurs de capter le signal des clés sans contact de véhicules modernes et de le restituer sur une clé de reprogrammation. Lors de cette opération, les feux clignotants des véhicules reprogrammés s'actionnent plusieurs minutes, d'où la présence d'un adhésif masquant.

Le passager ainsi que le conducteur, un [Dévillois](#) de 41 ans, ont été placés en garde à vue. La Mercedes n'avait pas été déclarée volée à l'heure de l'interpellation.

Paris-Normandie

Pour financer Viva Cité, la Ville ouvre la porte au mécénat

Jérémy Chatet – Publié le 08/02/25



Le festival Viva Cité va être financé en partie avec du mécénat Archives Stéphanie PERON
La Ville de Sotteville-lès-Rouen va mettre en place du mécénat afin de financer le festival Viva Cité. Celui-ci devrait revenir pour 2025 à sa forme initiale sur trois jours.

La Ville de Sotteville-lès-Rouen va mettre en place une stratégie de mécénat pour financer une partie du festival des arts de rue Viva Cité. Les élus l'ont actée lors d'un vote au conseil municipal du 6 février. « L'objectif est de renforcer les liens avec les entreprises locales », a résumé Edwige Pannier, adjointe en charge de la culture et de l'animation de la ville.
Budget diminué en 2023

En creux, grâce au mécénat, la Ville souhaite consolider le budget de Viva Cité, pour que l'événement retrouve sa forme initiale sur trois jours, du vendredi soir au dimanche. Depuis l'édition de 2023, le festival se tient sur deux jours. Un choix pris en raison du contexte budgétaire contraint de l'époque, par l'inflation et l'explosion des coûts énergétiques. Le budget de Viva Cité avait alors diminué de 200 000 € pour être ramené à 950 000 € et la soirée du vendredi soir avait été supprimée.

Charte du mécénat

Pour 2025, la Ville souhaite réinstaller le festival sur trois jours, à ses dates habituelles sur le dernier week-end de juin. En 2024, Viva Cité a été avancé en mai en raison des Jeux Olympiques à Paris.

« Ce sera une belle fête, a prédit le maire Alexis Ragache. On a bien conscience que l'on en a particulièrement besoin. Le vendredi soir, c'est d'abord le Viva Cité des Sottevillais. Nous ferons tout pour y arriver et le mécénat en fait partie. » Chaque année, le festival Viva Cité qui propose 50 % de créations, réunit près de 100 000 spectateurs.

La Ville a établi une charte éthique pour encadrer ce mécénat qui pourra se traduire par un soutien matériel ou financier ou de compétence. Elle souhaite en priorité l'ouvrir aux entreprises et fondations locales mais également à celles des autres territoires. « On doit

aller chercher l'argent où on peut le trouver, l'argent public n'est pas inépuisable », a rappelé le maire Alexis Ragache.

« Non, nous n'aurons pas un festival tous azimuts , s'est défendue Edwige Pannier, répondant à Benoit Hébert, conseiller municipal d'opposition qui a mis en avant les possibles dérives du mécénat. On n'aura pas de bâche Bouygues, on sera vigilants aux RSE (Responsabilité sociétale) des entreprises. Il n'y aura pas d'entreprises qui promeuvent l'alcool et le tabac. Le mécénat ce n'est pas des grands méchants. »

Paris-Normandie

Barentin s'engage dans la lutte contre le cyberharcèlement dans les écoles

Le cyberharcèlement fait des ravages dans les écoles, collèges et lycées : Barentin vient de ratifier une convention avec l'association e-enfance qui va lui permettre de former des animateurs spécialisés.



La ville de Barentin et son maire Christophe Bouillon s'engagent aux côtés de l'association e-enfance de Gabriel Femenias pour lutter contre le cyberharcèlement qui fait des ravages dans les classes - Paris-Normandie

Par la rédaction

Publié: 10 Février 2025 à 11h34 Temps de lecture: 1 min Partage :

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement et les violences numériques que subissent les jeunes, la ville de [Barentin](#) a signé une convention avec [l'association e-Enfance](#) et développe un partenariat auprès des écoles du primaire et du secondaire de la commune.

Reconnue d'utilité publique, l'association créée en 2005 sensibilise chaque année 200 000 enfants, adolescents, parents et professionnels sur les questions du harcèlement et des usages numériques. Agréée notamment par le ministère de l'Éducation, avec [le numéro d'appel 3018](#), l'association accompagne et prend en charge les jeunes victimes ou témoins de harcèlement et de violences numériques et conseille sur la parentalité numérique.

« Plus d'un élève par classe victime » de harcèlement

« En moyenne, plus d'un élève par classe est victime de harcèlement, explique Gabriel Femenias, directeur-adjoint de l'association. Et le harcèlement en milieu scolaire prend de l'ampleur, sous diverses formes. Avec le développement des réseaux sociaux, le cyberharcèlement fait des ravages. En 2024, nous avons obtenu 15 000 suppressions de contenus. »

« On ne peut pas rester passif devant de tels agissements, poursuit Christophe Bouillon, maire. Aussi, j'ai souhaité que la ville de Barentin s'engage et participe à la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire aux côtés de la communauté éducative. »

« Concrètement, détaille l' élu, grâce à cette convention, nous allons former des animateurs qui se déploieront dans les écoles de la ville pour mener des opérations de sensibilisation. Nous travaillerons également avec les collèges et les lycéens, et en complément des actions

menées par la gendarmerie nationale. La prévention est essentielle et la mobilisation du plus grand nombre est nécessaire. »

Barentin rejoint une centaine de communes déjà engagée en France.

Paris-Normandie

Transports en commun à Rouen : un mouvement de grève sur le réseau Astuce à partir du 11 février 2025

Gare aux perturbations à partir du mardi 11 février 2025, à Rouen, sur le réseau Astuce. Le trafic du métro et de plusieurs lignes sera perturbé chaque jour pendant 55 minutes.



À partir du mardi 11 février 2025, prenez vos précautions, un préavis de grève a été déposé sur le réseau Astuce des transports en commun de Rouen - Photo archives PN

Par la rédaction

Publié: 7 Février 2025 à 15h35

Un préavis de grève a été déposé le 5 février 2025 par le syndicat CGT de Transdev Rouen concernant principalement l'amélioration des conditions de travail.

Conséquence : des perturbations sont à prévoir à partir du mardi 11 février 2025 sur le [réseau Astuce](#) de la métropole rouennaise. « *La durée du mouvement envisagé est de 55 minutes par jour* », précise Astuce dans un communiqué.

Jusqu'au 28 février

Le tableau des perturbations est pour l'heure prévu jusqu'au 28 février. La grève se déroule soit le matin, soit l'après-midi. Alors qu'on entre en période de vacances scolaires, la fréquence des transports en commun sera encore moindre.

Les lignes concernées

Sont concernés : le Métro, les lignes TEOR T1, T2, T3, T4, les lignes FAST F1, F2, F3, F4, F5, F7, F8, les lignes régulières 10, 11, 15, 20, 22, 27, 41, 43. À noter que le trafic peut être impacté jusqu'à une heure avant et après l'horaire indiqué.

Les lignes pas concernées

Les autres lignes régulières F6, F9, 13, 14, 26, 28, 33, 35, 36, 37, 38, 40, 42, 43, 44, 529, 530, A, B, C, E, F, G, I ne sont pas concernées par cette grève.

Tout comme les lignes à vocation scolaire, Filo'r, Allobus ainsi que les lignes de taxis collectifs.

Paris-Normandie

Violences, homicides, vols : les chiffres de la délinquance dans l'Eure et en Seine-Maritime

Violences intrafamiliales, agressions sexuelles, cambriolages... Quel est le bilan de la délinquance en 2024 dans l'Eure et en Seine-Maritime ?

Par Violaine Gargala

Publié: 9 Février 2025 à 08h01

Quels ont été les [crimes et délits](#) en hausse et ceux en baisse en 2024, dans l'Eure et en Seine-Maritime. Voici un bilan chiffré, selon [l'Atlas de la délinquance enregistrée en 2024](#) élaboré par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure et les informations communiquées par la préfecture de la Seine-Maritime.

Violences intrafamiliales en hausse

En Seine-Maritime, alors que « *depuis 2016 l'évolution des coups et blessures volontaires s'établit à +9,4 %, l'année 2024 a enregistré un arrêt de cette dynamique, avec une stabilité des faits enregistrés (+0,3 %)* », présente la préfecture de la Seine-Maritime. La baisse est concentrée sur les violences volontaires hors périmètre familial (-3,8 %). Car les [violences intrafamiliales](#), dont l'augmentation annuelle depuis 2016 à hauteur de + 15,3 %, ont encore connu une croissance, toutefois plus modérée en 2024, de +3,5 %. Cette hausse est beaucoup plus légère dans l'Eure (+ 0,6 %), soit une augmentation de 10,8 % depuis 2016. Dans l'Eure, les coups et blessures volontaires ont de manière globale connu une hausse de 3,4 % en un an.

La Seine-Maritime est légèrement plus concernée par ce phénomène de violences intrafamiliales que le reste de la France (3,2 faits pour 1 000 habitants, contre 2,8 au national (et 2,9 dans l'Eure).

« Le résultat d'une libération de la parole »

Les violences sexuelles augmentent

Dans les deux départements, les violences sexuelles sont en augmentation : +4,9 % dans l'Eure et +8,6 % en Seine-Maritime. Malgré cela, « *il convient de noter une rupture dans cette évolution par comparaison avec les évolutions en moyenne annuelle de +18 % depuis 2016 [évolution du même ordre dans l'Eure, Ndlr]* », relève la préfecture de Seine-Maritime. Un ralentissement également observé à l'échelle nationale. « *Ces augmentations annuelles sont le résultat d'une libération de la parole comme d'un meilleur accompagnement des victimes. La priorité absolue donnée à cette grande cause nationale a conduit à la poursuite en 2024 du renforcement des dispositifs d'accueil en commissariat et en gendarmerie, avec un maillage renforcé par les intervenants sociaux et les associations spécialisées* », détaille la préfecture.

Davantage de tentatives d'homicide

Si le nombre d'[homicides](#) est stable dans l'Eure (8 en 2024 comme en 2023), il est en forte baisse en Seine-Maritime (15 en 2024, soit – 34,8 %). Au niveau national, il diminue de 2 %, une première depuis 2020. Par contre, sur le territoire seinomarin, le nombre de tentatives d'homicide augmente considérablement (+43,8 % ; + 26,7 % en moyenne annuelle depuis 2016), à l'instar de la dynamique nationale. « *Si celle-ci est majoritairement portée par la prise en compte de faits criminels intrafamiliaux (en particulier de tentatives d'homicide sur conjoint), elle reflète également des cas de règlements de compte au sein de la criminalité organisée* », explique la préfecture.

En revanche dans l'Eure, le nombre de tentatives d'homicide baisse de 53,6 %.

Une hausse « préoccupante »

Des disparités concernant les vols avec ou sans violence

Dans l'Eure comme en Seine-Maritime, les vols sans violence connaissent une baisse (de respectivement de 2,6 % et 4,9 %) et leur taux est inférieur au taux national (4 vols pour 1 000 habitants dans l'Eure et 6,7 en Seine-Maritime, contre 8,9 en moyenne nationale).

Si les vols violents sans arme baissent également en Seine-Maritime (-20 %), ils augmentent de 19 % dans l'Eure. Dans ce département, par contre, les vols avec armes diminuent (-33,3 %) mais en Seine-Maritime ils augmentent « *de manière préoccupante, à + 17,9 %, mais sur un nombre de faits bien plus restreint* », souligne la préfecture.

Augmentation des vols de véhicules et cambriolages

En Seine-Maritime, la préfecture note qu'un « *phénomène sériel a été identifié* » au sujet des [vols de véhicules](#) en augmentation de 12,7 % en 2024 (0,8 % dans l'Eure), alors qu'ils étaient stables depuis 2016. Mais également en ce qui concerne des vols dans les véhicules (dits « à la roulotte » +1,2 % ; +15,6 % dans l'Eure) ou encore d'accessoires (+20 % ; – 9,5 % dans l'Eure).

En 2024, les [cambriolages](#) de logement ont connu un net rebond en Seine-Maritime (+11,9 %) – « *avec une croissance uniquement observée dans les secteurs ruraux et périurbains* » – et dans l'Eure (+10,8 %). Les chiffres restent inférieurs à la moyenne nationale (respectivement 4,9 et 3,1 cambriolages pour 1 000 habitants, contre 5,9 au national).

Paris-Normandie

La vidéoverbalisation arrive à Rouen : bientôt les premières amendes pour les automobilistes

À Rouen, les automobilistes en infraction pourront être verbalisés grâce aux images des caméras de vidéoprotection de la ville. Le dispositif sera testé pendant un an à partir de mars 2025.



D'ici quelques semaines, les automobilistes mal garés et filmés par les caméras de surveillance pourront recevoir une amende

Par Marion Riaux

Publié: 10 Février 2025 à 06h43 Temps de lecture: 3 min Partage :

« *Je ne dis rien pour aujourd'hui parce qu'on fait de la pédagogie, mais dans quelques semaines ce sera beaucoup moins sympa !* », prévient le chef de la police municipale de [Rouen](#) en avisant un conducteur mal garé, rue Lafayette. Le ton est bon enfant, mais il se veut dissuasif. Courant mars 2025, un nouvel outil sera mis à la disposition des agents pour faire respecter les règles : la [vidéoverbalisation](#). Les Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et les policiers municipaux pourront bientôt verbaliser à distance les automobilistes fautifs grâce aux caméras de vidéoprotection.

Annoncé en juin 2024, le dispositif sera testé pendant un an. Depuis la mi-janvier, la mairie et la police municipale font de la pédagogie auprès des usagers.

Une volonté de dissuader

C'est le cas mardi 4 février dans le quartier Saint-Sever. Flyers à la main, Kader Chekhemani, adjoint au maire de Rouen en charge notamment de la tranquillité publique et du stationnement, un équipage de la police municipale et un autre d'ASVP déambulent pour prévenir les passants et commerçants. Du côté de ceux installés rue Lafayette, la nouvelle est plutôt bien accueillie : « *Ici, des infractions, il n'y a que ça ! Des gens qui roulent en sens interdit, qui se garent n'importe comment. C'est usant !* », commente la gérante d'une brasserie. Un peu plus loin, le responsable d'un magasin confirme : « *Ça arrive souvent que des gens se garent juste devant la porte de la boutique, on ne pouvait même plus rentrer* », soupire-t-il.

Cette rue est justement l'une de celles retenues pour tester la vidéoverbalisation, avec les rues Jeanne d'Arc, Lecanuet, de la République, Saint-Vivien et les quais rive droite : « *Ce sont des secteurs particulièrement concernés par les infractions routières que l'on cible. L'objectif avec la vidéoverbalisation n'est pas de mettre beaucoup d'amendes, mais plutôt de dissuader les gens de faire n'importe quoi* », précise Kader Chekhemani. L'ensemble du

réseau de caméras de la Ville peut être mis à contribution si besoin, complète la police municipale.

Des infractions ciblées

Une [douzaine d'infractions routières](#) sont verbalisables sans interception du conducteur. La ville de Rouen veut notamment faire la chasse aux conducteurs mal stationnés, en double file, sur les pistes cyclables ou encore sur les passages piétons : *« En fait, on va se concentrer sur tout ce qui est dangereux pour les usagers qui sont les plus en danger, c'est-à-dire les piétons et les cyclistes. Souvent, les automobilistes font tout ce qu'ils peuvent pour ne pas gêner la circulation, parfois au détriment de la sécurité des autres. Il faut perdre ce réflexe »,* pointe l'élus.

Les images des caméras de surveillance seront visualisées en direct : *« C'est un agent de police assermenté qui décidera ou non de verbaliser en fonction de ce qu'il observe »,* détaille le chef de la police. Une fois la mise en service de la vidéoverbalisation, l'expérimentation durera un an. La Ville fera alors un bilan, pour décider, ou non, de sa pérennisation.

Le Monde

Intelligence artificielle : comment ChatGPT métamorphose la triche scolaire

L'usage du robot conversationnel d'OpenAI, massif chez les élèves, parfois dès le collège, inquiète les enseignants. En particulier ceux de lettres et de sciences humaines, l'outil étant particulièrement performant dans ces domaines.

Par [Violaine Morin](#)

Publié le 08 février 2025 à 15h04, modifié hier à 02h26

« Je dirais qu'il y a peut-être cinq personnes dans ma classe qui n'utilisent pas ChatGPT », estime d'emblée Alice, une élève de 3^e scolarisée à Paris. La triche, sport universel, vieux comme l'école elle-même, a trouvé un moyen de se renouveler avec l'intelligence artificielle (IA) générative et, en particulier, avec ChatGPT, le robot conversationnel d'OpenAI. Il existe une version gratuite de cet outil particulièrement intuitif, que l'on peut installer sur smartphone. De toute évidence, peu d'adolescents n'ont pas eu cette initiative. « Ceux qui ne s'en servent pas du tout sont les meilleurs élèves, observe la collégienne. Ceux qui s'en servent pour faire les devoirs à leur place, en revanche, ont plutôt de mauvais résultats. Ils se disent que, tant qu'à faire, autant avoir des bonnes notes sans trop travailler. »

On trouve en effet chez les élèves, deux écoles. Il y a ceux qui utilisent ChatGPT pour chercher des réponses qu'ils sont censés trouver seuls – à la maison ou pendant les devoirs surveillés, discrètement, avec leur téléphone sur leurs genoux ou dans leur trousse. Cette triche « nouvelle génération » se pratique plutôt dans des domaines où ils se sentent peu performants, ou dépassés par la difficulté.

« Quand je suis fatigué ou que je n'ai pas le temps, ChatGPT fait mes devoirs d'allemand », rapporte Elliot, 16 ans, au lycée à Cergy, qui avoue que la langue de Goethe n'est pas exactement son point fort. L'intelligence artificielle, excellente traductrice, est capable de produire un texte en allemand « de mon niveau », précise le jeune homme, de manière à ne pas se faire trop vite repérer. Il suffit de le lui demander.

Cesser les devoirs à la maison

L'autre équipe est composée d'élèves qui ont fait de ChatGPT leur assistant personnel, tout en reconnaissant que l'utiliser pour faire les choses à leur place ne présente pas un grand intérêt. *« Je sais que, si je veux vraiment progresser, il faut que je fasse moi-même »,* précise Alice, qui utilise l'IA générative pour trouver des idées de plan en histoire, ou pour écrire des petits textes en anglais. *« En maths, en revanche, ChatGPT me fait perdre du temps, parce qu'il se trompe souvent »,* assure-t-elle.

L'IA générative, bluffant assistant de recherche, de traduction mais aussi d'écriture de développements construits, inquiète particulièrement les enseignants de lettres et de sciences humaines. *« Depuis un an [2024], le recours à l'IA est devenu massif, rapporte Marie Perret, enseignante de philosophie et membre du bureau de l'association des professeurs de*

philosophie Appep. *C'est exponentiel et on est très inquiets.* » Pour écrire une dissertation, ChatGPT est « *redoutable* », ajoute l'enseignante. « *L'IA peut générer une copie en intégralité. Vous pouvez lui demander de trouver un exemple, de développer un argument et même de chercher une référence philosophique* », explique-t-elle.

La philosophie, particulièrement touchée par le problème, cumule deux handicaps. L'outil est plutôt bon dans ce domaine (pour la dissertation, moins pour le commentaire), et c'est une discipline où l'on donne traditionnellement plus de travail à faire chez soi – les créneaux de quatre heures pour s'entraîner à l'examen étant difficiles à trouver dans l'emploi du temps des lycéens. L'association Appep s'apprête à réclamer la pérennisation de plages horaires de quatre heures pour permettre aux élèves de plancher au lycée.

L'idéal serait, évidemment, de cesser complètement de donner des devoirs à la maison, source d'inégalités entre les élèves aidés et les autres. « *Le sens du travail à la maison est, de toute façon, discutable. Ça fait longtemps qu'on le dit* », indique Aude Paul, enseignante de français dans un lycée de Bobigny (Seine-Saint-Denis). En attendant, mieux vaut éviter certains exercices. « *Je ne me fais aucune illusion : dès que l'on donne des choses à rédiger, tout le monde passe par l'IA*, insiste l'enseignante. *D'où le fait de réfléchir à ne leur proposer que des choses qui passent par leur cerveau. Je leur ai demandé, par exemple, de choisir et de comparer deux poèmes, avec l'idée de leur montrer que c'était la même thématique, mais pas la même forme.* » Mais, même là, l'enseignante soupçonne certains d'être allés demander l'avis de ChatGPT.

Difficile à prouver

L'éducation nationale, qui n'a pas souhaité répondre au *Monde*, semble avoir du mal à trouver la parade sur ce point, à l'heure où le décalage des usages est criant. Seuls 20 % des enseignants utilisent l'IA régulièrement, estimait Elisabeth Borne, vendredi 7 février, [dans Ouest-France](#), alors que l'outil est déjà entre les mains de « *la quasi-totalité des lycéens et des étudiants* ». Contrairement au plagiat classique, l'usage de ChatGPT est difficile à prouver, car le robot propose à chaque élève un texte unique. « *L'institution ne nous soutient pas toujours, même quand il est évident que l'élève a triché*, rapporte Marie Perret. *Et les parents sont procéduriers : un père m'a expliqué qu'il utilisait lui-même l'IA dans son travail et qu'il ne voyait pas le problème.* »

Tous les enseignants ne sont pas, pour autant, au même niveau d'inquiétude. Beaucoup d'élèves, en particulier dans les classes à examen, connaissent la valeur des entraînements qu'on leur propose – réduite à néant si ChatGPT fait l'effort à leur place. Du reste, « *la triche a toujours existé* », rappellent plusieurs professeurs. « *Quand ce n'est pas ChatGPT, c'est la grande sœur* », résume en riant une enseignante de français. Mais, à la différence des cours de soutien scolaire ou des parents disposés à aider aux devoirs, l'IA est à la portée de tous. ChatGPT aura au moins eu le mérite de démocratiser la triche.

Le Monde

Education à la sexualité à l'école : un long chemin pour parvenir à un programme équilibré

Fruit de près de deux ans de travaux, le programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité est publié jeudi 6 février. Il tente de maintenir un équilibre entre la nécessité de tels enseignements et la volonté de ne pas heurter les familles.

Par [Sylvie Lecherbonnier](#)

Publié le 06 février 2025 à 11h00, modifié le 07 février 2025 à 02h32



SÉVERIN MILLET

Et le programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité fut ! Après environ deux ans d'élaboration entre atermoiements politiques et polémiques, le premier programme scolaire consacré à ce sujet sensible a été publié au *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, jeudi 6 février, pour une entrée en application à la rentrée 2025.

Le programme s'intitule « *éducation à la vie affective et relationnelle* » à l'école primaire. S'y ajoute « *et à la sexualité* » au collège pour marquer la progressivité des apprentissages. Les notions de consentement ou d'intimité traversent toute la scolarité, mais sont adaptées à chaque âge. A la croisée avec l'éducation à la citoyenneté, le texte se place sur le terrain des valeurs. « *Cette éducation se fonde sur les principes et valeurs de la République, parmi lesquelles l'égalité, l'accès de tous à l'éducation et la laïcité* », précise le préambule. La lutte contre les violences sexistes et sexuelles, la protection de l'enfance, la prévention face à la prolifération des images pornographiques font partie des raisons d'être de ce programme scolaire.

Ce texte final est l'objet d'un compromis entre la nécessité de tels enseignements et la volonté de ne pas heurter les familles, alors que l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité est soumise à l'offensive constante des milieux conservateurs, la droite catholique et l'extrême droite jugeant que ces enseignements n'ont rien à faire à l'école.

Place des parents

Le président du Conseil supérieur des programmes – l'instance qui élabore les programmes scolaires au sein du ministère de l'éducation nationale – a visé depuis le début un objectif d'équilibre – certains diront d'équibrisme – entre des positions a priori

irréconciliables. « *Notre objectif est que ce programme soit acceptable par tous, et en particulier par les familles. S'il n'est pas accepté, il ne pourra pas être appliqué* », rappelait l'ancien conseiller de François Fillon, Mark Sherringham, lors de la publication du projet initial, en mars 2024.

Le ministère de l'éducation nationale a dû trancher plusieurs points sensibles au fil des moutures. Dans le texte final, la notion d'identité de genre, qui ulcère le camp réactionnaire, reste abordée mais à partir de la 3^e, sous l'angle des discriminations, et plus en classe de 5^e, comme c'était le cas dans une précédente version. La puberté et les changements du corps sont évoqués à partir du CM1, les menstruations à partir du CM2, alors que les contempteurs du programme demandaient à traiter ces sujets au collège. Les différentes formes de familles peuvent être décrites dès 4 ans.

La place des parents a fait débat jusqu'à l'ultime version, les syndicats souhaitant plus que tout protéger les enseignants d'attaques éventuelles. Une position médiane a été adoptée : ces enseignements sont conduits « *en complément du rôle des parents* » qui sont informés de leurs « *objectifs annuels* ».

Résistances du camp conservateur

La publication de ce programme est le fruit d'un long processus, commencé il y a plus de deux ans. A son arrivée dans le gouvernement d'Elisabeth Borne, en 2022, Pap Ndiaye se rend compte que les trois séances annuelles d'éducation à la sexualité prévues par une loi de 2001 ne sont pas respectées. Seuls 15 % à 20 % des élèves y ont droit.

Les résistances du camp conservateur, pour qui ces enseignements n'ont pas leur place à l'école, et les polémiques autour de l'« ABCD de l'égalité », ce dispositif lancé en 2013 pour favoriser l'égalité filles-garçons, ont marqué le corps enseignant. Des associations, comme le Syndicat de la famille (ex-Manif pour tous), SOS Education et une nébuleuse d'organisations, telles que les Mamans louves ou Parents en colère, restent en embuscade. Des tracts inquiétants sur les actions proposées en milieu scolaire sont distribués aux abords des écoles. D'autres groupes, comme Parents vigilants, proche d'Eric Zemmour, affichent sur les réseaux sociaux les établissements qui travaillent autour de l'éducation à la sexualité.

Convaincu que « *dans l'éducation nationale, un sujet n'existe vraiment que quand il fait l'objet d'un programme* », Pap Ndiaye saisit le Conseil supérieur des programmes en juin 2023. « *J'ai toujours pensé que les forces les plus conservatrices étaient minoritaires dans la société française sur ces sujets* », assure aujourd'hui l'ancien ministre.

La valse des ministres – six se sont succédé Rue de Grenelle depuis la réélection d'Emmanuel Macron, en 2022 – va allonger le processus et les différentes versions portent la marque des tensions entre progressisme et conservatisme. Le Conseil supérieur des programmes dévoile son projet initial en mars 2024, sous le ministère de Nicole Belloubet. L'instance, qui a mené une quarantaine d'auditions afin d'appréhender toutes les sensibilités, livre un texte prudent aux formulations choisies avec soin. L'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité est replacée, encore aujourd'hui, dans un cadre plus large et pluridisciplinaire. Le texte provoque les habituelles récriminations des sphères conservatrices, sans plus.

S'ensuivent plusieurs mois de concertations, comme il est d'usage pour chaque programme scolaire. Mais la dissolution de l'Assemblée nationale conduit Nicole Belloubet à reporter la publication de cette version amendée, en partie pour ne pas risquer l'embrasement de l'extrême droite en plénières électorales anticipées.

« Réécriture du texte »

Le projet refait surface à l'automne et la polémique va enfler jusque dans les rangs du gouvernement. Lors des questions au gouvernement, le 27 novembre 2024, lors desquelles il remplace sa ministre de tutelle, Anne Genetet, Alexandre Portier, ministre délégué à la réussite scolaire et de l'enseignement professionnel, déclare que le programme « *n'est pas acceptable en l'état* » et « *doit être revu* ». Une centaine de sénateurs Les Républicains (LR) lui emboîtent le pas dans une tribune publiée dans *Le Figaro* jugeant que le texte, trop « woke », fait la part belle à la théorie du genre, vocable utilisé comme repoussoir par un courant réactionnaire. Par rapport à la version initiale, les références à l'identité de genre – discrimination inscrite dans le code pénal – ont augmenté, ce qui déplaît aux conservateurs, qui refusent de distinguer sexe et genre. « *Ces polémiques ont créé des frictions mais ont contribué à la réécriture du texte* », soutient le sénateur LR des Pyrénées-Atlantiques Max Brisson, à l'origine de la fronde.

« *Depuis que ces enseignements sont proposés, dès le début du XX^e siècle, les contestations ont toujours existé mais le militantisme conservateur ne s'était encore jamais invité jusqu'aux abords des établissements scolaires ni au sein même d'un gouvernement* », note Yves Verneuil, professeur en sciences de l'éducation et auteur d'*Une question chaude, histoire de l'éducation sexuelle à l'école* (Editions Peter Lang, 2023) qui s'interroge sur l'influence des Etats-Unis en la matière.

Après un moment de flottement, la ministre recadre Alexandre Portier et reprend la main sur le programme qu'elle défend. « *J'ai décidé de lisser les aspérités qui pouvaient hérissier les conservateurs sans rien céder sur le fond des sujets abordés* », affirme aujourd'hui Anne Genetet. Les occurrences d'« *identité de genre* » sont réduites sans être supprimées.

Manque d'heures

A son arrivée Rue de Grenelle, Elisabeth Borne valide les arbitrages de sa prédécesseure. Mais la nouvelle mouture qui sort de ces réécritures énerve les syndicats d'enseignants. Les formulations laissent entendre que les personnels de l'éducation devront prévenir les parents des dates et du contenu des séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité. Une ligne rouge pour les personnels.

Les mots comme « *homosexualité* », « *hétérosexualité* », « *transphobie* », ont disparu du texte au profit de notions plus vagues, comme « *les différentes formes de familles* » ou « *les orientations sexuelles* ». Ces nouveaux énoncés sont perçus comme un virage conservateur et il faut, mercredi 29 et jeudi 30 janvier, près de dix heures de débats et l'examen d'une centaine d'amendements pour arriver à un compromis – réintégrant explicitement ces notions, excepté la transphobie – et un vote favorable du conseil supérieur de l'éducation, dans une unanimité rare.

Après la publication du programme, une seconde bataille commence : celle de sa mise en œuvre. Depuis près de deux ans, les syndicats alertent sur le manque d'heures allouées et le déficit de formation des enseignants en la matière. Le ministère de l'éducation nationale doit proposer des ateliers de formation dans les académies pour deux à trois professeurs des écoles par circonscription et un professeur par collège et lycée d'ici à septembre. Des ressources pédagogiques sont aussi en cours d'élaboration pour donner des exemples de séances à proposer selon les âges. Nul doute cependant que les associations mobilisées contre l'éducation à la sexualité scruteront de près les enseignements proposés.

Le Monde

Inondations : comment, en France, des villes ont réussi à mieux se protéger

Alors que plus d'un quart de la population française est exposé au risque d'inondation par débordement des cours d'eau, plusieurs communes se sont lancées dans des projets qui ont fait leurs preuves, comme dans le Vaucluse ou dans le Var.

Par [Maryline Baumard](#), [Léa Sanchez](#) et [Benjamin Keltz](#) (Rennes, correspondant)

Publié le 07 février 2025 à 06h00, modifié le 07 février 2025 à 17h24



Le centre commercial E.Leclerc inondé, à Saint-Nicolas-de-Redon (Loire-Atlantique), le 29 janvier 2025. LOUISE QUIGNON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

Les habitants de Saint-Nicolas-de-Redon (Loire-Atlantique) n'ont pas eu de doute lorsqu'ils ont vu les cours d'eau qui serpentent sur le territoire sortir, un à un, de leur lit. La question n'était pas de savoir si l'hypermarché E.Leclerc et la zone commerciale allaient être inondés, mais quand ? Lundi 27 janvier, en fin d'après-midi, l'eau a commencé à recouvrir le parking, avant de noyer la station-service, puis les rayons de ce commerce installé, depuis plus de quarante ans, entre la Vilaine, le canal et le marais local. Les deux cents employés se préparent à des mois de fermeture. Les murs de protection érigés aux alentours et rehaussés à la suite d'une crue, en 2014, n'ont pas suffi à repousser l'eau.

Se protéger contre le premier risque naturel, celui auquel 18 millions de Français sont exposés par débordement d'un cours d'eau, selon les chiffres du [ministère de la transition écologique](#), devient un enjeu majeur, à l'heure où le réchauffement climatique multiplie les épisodes extrêmes, augmentant du même coup la fréquence des inondations. Faut-il s'en remettre aux barrages, rehausser les digues ? « *Tous les ouvrages ont leurs limites* », explique Rémy Tourment, ingénieur de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. Au-delà de la protection contre les crues, il s'agit désormais de « *mieux gérer les conséquences des inondations, par l'urbanisme* ». Certaines collectivités ont refusé ce qui a longtemps semblé être une fatalité et se sont lancées dans des projets qui font leurs preuves, souvent à la suite d'inondations d'ampleur.

Dans le Vaucluse, endeuillé le 22 septembre 1992 par l'inondation la plus meurtrière de ces trente-cinq dernières années en France, avec quarante-six morts, dont trente-sept dans la seule ville de Vaison-la-Romaine, des travaux importants ont été menés pour limiter les dégâts si la commune se retrouvait sous de nouvelles pluies torrentielles. « *Mais il serait*

illusoire de croire que nous sommes protégés contre des crues comme celle de 1992 », prévient d’emblée Audrey Ceccaldi, la directrice du Syndicat mixte de l’Ouvèze provençale. C’est la raison pour laquelle, en plus de la consolidation des digues et de la place redonnée à la rivière, un travail a été mené sur la préparation des populations. « Sans créer un traumatisme, il faut préparer au risque, afin de pouvoir évacuer rapidement », observe M^{me} Ceccaldi.

Une rivière « contrainte dans un lit trop petit »

Si, en 1992, les résidents d’un terrain de camping installé dans le lit majeur de l’Ouvèze ont payé un lourd tribut au déferlement des eaux, cet emplacement est désormais rendu à la nature. En amont, le lit de la rivière a été élargi, le camping déplacé, un espace naturel aménagé là où s’élevait un lotissement, rasé. Autant d’aménagements qui se veulent « *fondés sur la nature* », un des nouveaux principes de la prévention. En parallèle, le syndicat s’attache à la restauration des milieux aquatiques, pour augmenter la capacité de rétention du cours d’eau. « *On demande aujourd’hui à la nature de nous aider à lutter contre les inondations* », résume Marie Evo, la directrice du Centre européen de prévention et de gestion des risques d’inondation (Cepri).

Dans le Var, où l’agglomération de Draguignan avait été marquée par les [débordements meurtriers de juin 2010](#), le Syndicat mixte de l’Argens travaille également sur le réaménagement d’un cours d’eau : la Nartuby. Il s’agit de lui [permettre d’absorber une crue de retour trentennale](#) (une chance sur trente de se produire chaque année). La rivière a été « *contrainte dans un lit trop petit* », constate Benjamin Van Lunsen, directeur général adjoint du syndicat. Il s’agit, maintenant, de la restaurer et de lui « *redonner de la place* ».

L’architecte et urbaniste Eric Daniel-Lacombe ne dit pas autre chose. A Romorantin-Lanthenay, dans le Loir-et-Cher, il s’est chargé des plans du quartier Matra, du nom de l’usine automobile qui s’est étendue, jusqu’en 2003, sur ces 6 hectares au riche passé industriel. Situé dans un méandre de la Sauldre, il abrite désormais 180 logements – surélevés, à l’instar des trottoirs et des passages pour piétons – et a été conçu comme un « *affluent provisoire* » de la rivière.



Lors des crues de 2016, les logements du quartier Matra, situé en zone inondable, sont restés hors d’eau, protégés par les espaces de voiries pensés pour canaliser l’eau, à Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher) lors des crues de 2016. ERIC DANIEL-LACOMBE ARCHITECTE

Au total, « 80 % de l'espace lui a été réservé », explique M. Daniel-Lacombe. Les rues comme les jardins ont été dessinés parallèlement au cours d'eau, pour accompagner l'écoulement en cas de crue. A peine les premiers habitants arrivés, une crue « millénale » est venue, en juin 2016, tester l'efficacité de ces aménagements. Si le quartier a été envahi par la rivière, il a échappé à une « submersion », l'eau filant « selon ce [qu'ils avaient] prévu », se félicite le maire (sans étiquette) Jeanny Lorgeoux. Les habitations n'ont pas été touchées, précise l'ancien sénateur socialiste. La décrue s'est ensuite faite rapidement, « en moins de quarante-huit heures », abonde M. Daniel-Lacombe, quand d'autres zones de la ville ont dû attendre « jusqu'à trois semaines ».

« Cinquante ans de travaux »

Si, pour le quartier Matra, l'aménagement a été réalisé préventivement, dans d'autres villes le souvenir du drame a rendu acceptables certaines décisions d'expropriation ou d'imposition impopulaires. Trente-six ans après que 15 millions de mètres cubes d'eau se sont abattus sur Nîmes en moins de six heures, causant la mort de neuf personnes et des sinistres pour 45 000 habitants de la ville, les travaux pour éviter un nouveau « 3 octobre 1988 » continuent. Mais « sans cet épisode dramatique de déferlement de trombes d'eau sur la ville en quelques heures, nous n'aurions pas réussi tout ce que nous avons pu réaliser », analyse Jean-Paul Fournier, le maire (Les Républicains) de la cité devenue un exemple de préparation. L'écoulement des eaux y a été repensé avec le forage de larges voies souterraines sous la ville, juste après la création d'une série de retenues en amont.

« En 1988, Nîmes avait chaque année une chance sur deux d'être inondée. Aujourd'hui, on a divisé par deux ce risque et, à la fin des travaux, en 2027-2028, on l'aura divisé par vingt », résume le directeur de la prévention des inondations de Nîmes Métropole, Jean-Luc Nuel. Un travail colossal a été réalisé sous forme de trois programmes successifs, afin que les eaux ruisselant depuis les Cévennes s'écoulent sans faire exploser les égouts de la ville et submerger les rues. « Nous poursuivons le triple objectif de réduire la fréquence des inondations, leur importance et d'améliorer notre préparation au risque », rappelle M. Nuel.



Un pompier lance un appel à évacuer, dans les rues de Redon (Ille-et-Vilaine), le 29 janvier 2025. LOUISE QUIGNON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

« Lorsqu'on s'est lancés, on était encore peu coutumiers en France des inondations dues aux pluies torrentielles. Aujourd'hui, d'autres villes viennent nous voir, pour s'inspirer, peut-être, de notre exemple. Et, même si chaque territoire a besoin d'une réponse adaptée à son terrain, ils voient chez nous que c'est possible de tenir plus de trente ans un objectif sans le

lâcher, en concertation avec les différents acteurs... », ajoute le spécialiste. « *La mise hors d'eau d'une ville ne se fait pas à l'échelle d'un mandat politique. C'est cinquante ans de travaux* », explique Nicolas Camphuis, ancien directeur du Cepri. Même si tout n'est pas terminé, déjà, les épisodes de pluie intense de 1994 et de 2002 ont prouvé, dans le Gard, que les infrastructures protégeaient la ville.

La protection des inondations achoppe parfois sur la question de la solidarité entre les territoires en amont et en aval, relève, dans le Lot-et-Garonne, le président de Val de Garonne Agglomération, Jacques Bilirit (divers gauche) et, bien évidemment, sur son coût. Elle peut être en partie financée par le fonds vert (lancé en 2023 pour « *accélérer la transition écologique dans les territoires* ») ou le fonds Barnier, rappelle le ministère de la transition écologique. Cette prévention doit aussi être lue à l'aune des économies qu'elle permet, comme à Nîmes. « *Ici, 240 millions d'euros ont été investis depuis 1998*, rappelle M. Nuel. *Si on n'avait rien fait, il fallait tabler sur un coût moyen de 50 millions d'euros annuels de dégâts dus aux inondations.* » Autant dire que les investissements sont déjà rentabilisés.

Le Monde

Dans l'Hérault, coupes franches dans le financement de la culture

Confronté à la baisse de son budget, le conseil départemental socialiste va réduire drastiquement ses aides à ce secteur et ne maintenir que les financements liés à ses compétences obligatoires, telles que les écoles de musique ou la lecture publique dans les médiathèques.

Par [Philippe Gagnebet](#) (Toulouse, correspondant)

Publié le 07 février 2025 à 11h00



Le Théâtre Molière, à Sète (Hérault), le 4 février 2025. MARTIN LOUPIAN POUR «LE MONDE
»

Avis de tempête sur le secteur culturel du littoral méditerranéen. Le 28 janvier, [le quotidien Libération](#) annonce que le conseil départemental de l'Hérault, présidé par Kléber Mesquida (Parti socialiste), a décidé « *une coupe de 100 % du budget alloué à la culture* ». La mesure fait penser à celle prise dans la région des Pays de la Loire par sa présidente, Christelle Morançais (Horizons), qui annonçait, mi-décembre 2024, jusqu'à 75 % de baisse des subventions au secteur.

Face à la fronde suscitée par cette annonce, trois jours plus tard, Kléber Mesquida contre-attaque : « *Les différents scénarios évoqués ces derniers jours ne sont que des projections, des hypothèses, voire des rumeurs* », rétorque l'élus socialiste. « *Le budget sera voté la semaine du 24 mars. Ce n'est qu'à ce moment-là que le budget définitif sera adopté et appliqué* », avance-t-il. La baisse ne serait que de 48 %, en ne maintenant que les financements liés à ses compétences obligatoires, telles que la lecture publique dans les médiathèques, les écoles de musique, les actions dans les maisons d'enfants à caractère social et les Ehpad. L'Hérault, et son budget de 1,8 milliard d'euros, réduirait ainsi de 5 à 6 millions d'euros ses aides aux théâtres, festivals, associations diverses.

Pour les autres, mystère. Kléber Mesquida a, entre-temps, écrit au premier ministre, François Bayrou, pour lui signaler « *une baisse de 103 millions d'euros des différentes ressources, dont les dotations de l'Etat et la baisse significative des droits de mutation à titre onéreux [une partie des « frais de notaire »], due au marasme du marché immobilier* ». Il a même envoyé une facture à Emmanuel Macron, d'un montant de 274,5 millions d'euros, une « *ardoise de l'Etat* » qui correspondrait à la non-compensation du revenu de solidarité

active (RSA), de l'aide personnalisée d'autonomie ou de la prestation de compensation du handicap.

« Aucune visibilité »

A Sète, la directrice du Théâtre Molière, Sandrine Mini, ne sait pas s'« il s'agit de gel, de suppression ou de report ». « C'est brutal, mais, déjà en 2024, le département avait supprimé 20 000 euros de subventions. » En trois ans, son équipe est passée de 26 à 23 salariés, sans compter les agents d'accueil saisonniers, dont la voilure a été réduite. Également déléguée régionale du Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles, Sandrine Mini évoque « l'impact sur les projets, sur l'embauche de techniciens ou d'intermittents du spectacle » : « Pour nous, 2025 sera au minimum une année blanche, on n'a aucune visibilité. »



Sandrine Mini, directrice du Théâtre Molière, à Sète (Hérault), le 4 février 2025. MARTIN LOUPIAN POUR «LE MONDE »

Non loin de là, à Frontignan, Sophie Laurent dirige Scopie, une association œuvrant dans le secteur culturel et employant six salariés et une multitude de techniciens ou d'intervenants. « En octobre 2024, le département avait déjà supprimé les prêts de matériel, cela représente 15 000 euros à déboursier en plus », regrette-t-elle. Sa structure, avec un gros volet d'accompagnement de porteurs de projets – notamment l'organisation de festivals sur le bassin de Thau –, « ne pourra pas tenir une année de plus ».

Dès 2024, le département avait averti certaines structures. Dans un courrier daté du 13 août, il était stipulé que « le département reçoit environ 3 000 demandes de subventions d'associations chaque année (...). Il ne sera pas possible d'apporter une aide à toutes en 2025 », prévenait Pascal Perrissin, le directeur général des services.

« Contexte très anxiogène »

Ces réductions concerneront également le secteur social, compétence du département. A Montpellier, Dirk Korell et son bureau de production Camin Aktion se trouvent à cheval entre culture et social. Un festival de danse hip-hop ainsi qu'un accompagnement de migrants mineurs bénéficient des aides de la collectivité départementale. « Je ne nie pas que l'Etat et les départements sont en difficulté. Pour moi, on se dirige vers une privatisation des actions », regrette-t-il. « On pense qu'un intermittent sur trois va être touché. Pour qu'ils se retrouvent au RSA, payé par le département ? », dit-il avec ironie.

Au Théâtre des 13 vents de Montpellier, labellisé centre dramatique national, on parle d'un « *contexte général très anxieux* ». Sa codirectrice Nathalie Garraud avoue « *n'avoir ni nouvelle ni courrier officiel* » : « *Pour nous, ce sont 25 000 euros de subventions et plein d'interrogations sur le maintien de notre programmation.* » Toutes les structures interrogées s'inquiètent également des liens avec les autres collectivités territoriales, souvent cofinanceuses.

La région Occitanie a d'ores et déjà annoncé une baisse de 100 000 euros pour la culture dans l'Hérault. Le 13 février, la présidente socialiste de la région, Carole Delga, donnera le détail de ces baisses. Sollicitée, la mairie de Montpellier n'a pas donné suite aux demandes du *Monde*. Le 3 février, 40 000 professionnels de la culture ont lancé une pétition « *Debout pour la culture ! Debout pour le service public !* », invitant le public à se lever durant les représentations. Dans l'Hérault, certaines salles pourraient cependant rester vides dès cet été.

Le Monde

De nombreuses associations en grande difficulté, des milliers d'emplois menacés

Les arbitrages budgétaires des collectivités mettent en péril ces structures privées à but non lucratif qui emploient 11 % des salariés en France. En 2024, 856 associations ont été concernées par des procédures collectives (sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire), un plus haut depuis 2018.

Par [Claire Ané](#), [Solène Cordier](#), [Aline Leclerc](#) et [Solène L'Hénoret](#)

Publié le 07 février 2025 à 14h30, modifié à 09h39



Des membres du Secours catholique, à Toulouse, le 3 avril 2020. LIONEL BONAVENTURE/AFP

Déjà prises en tenailles entre la hausse de leurs charges et les demandes croissantes de leurs bénéficiaires, les associations ne cessent, ces derniers mois, de « *tirer la sonnette d'alarme* », comme le résume Claire Thoury. La présidente du Mouvement associatif, qui représente plus de la moitié des associations de France, a, en leur nom, détaillé les raisons de cette inquiétude dans une lettre ouverte au premier ministre, François Bayrou, le 29 janvier : le retard de l'adoption du budget de l'Etat, les coupes annoncées dans certains secteurs et la diminution des budgets des collectivités territoriales déstabilisent un monde associatif déjà fragilisé.

Sans même attendre le vote du budget, des collectivités ont déjà acté des coupes claires dans l'économie sociale et solidaire (ESS). En Auvergne-Rhône-Alpes, la chambre régionale de l'ESS a ainsi appris, le 20 janvier, que le conseil régional supprimait l'intégralité de sa subvention, 230 000 euros. Elle a dû suspendre sa plateforme d'offres d'emploi et devra probablement se séparer de cinq de ses 13 équivalents temps plein.

« *L'ESS, c'est pourtant 3 600 emplois créés dans la région en 2024* », regrette son coprésident, Nicolas Planchon. Les baisses de crédits annoncées lui font craindre « *la perte de 40 000 emplois dans l'ESS au niveau national, dont 80 % sont dans les associations. Cela représente on ne sait combien de non-services rendus à la population* ».

Logiques de mise en concurrence

Tous les secteurs sont touchés. En décembre, [des associations sportives s'inquiétaient déjà](#) dans *Le Monde* des coups de rabot à venir, alors que la mairie de Toulouse venait de geler 20 % des subventions à ses structures sportives. Au même moment, [la région Pays de la Loire votait la baisse de plus de 70 % de son budget culture](#), selon une estimation des acteurs culturels.

Le Secours catholique a appris « *brutalement* » qu'il perdait 40 % de sa subvention dans le Val-de-Marne. C'est 77 % pour le Secours populaire. Geoffrey Renimel, délégué national d'ATD Quart Monde, sait d'ores et déjà que les 375 000 euros prévus par les conventions pluriannuelles avec différents ministères seront revus à la baisse : « *La progression de la pauvreté nécessiterait pourtant des politiques et des aides publiques.* »

Alors que la France croule sous les indicateurs sur la santé des entreprises, il faut bricoler pour trouver des données rendant compte de celle des associations, structures privées à but non lucratif. Elles emploient pourtant 11 % des salariés français (dans la santé, le social, la culture, le sport) et leur activité représente 113 milliards d'euros, soit 3 points de produit intérieur brut, a rappelé, en mai 2024, un avis du Conseil économique, social et environnemental.

Lequel déplorait la baisse continue des subventions publiques aux associations depuis vingt ans : c'est 20 % de leur financement, aujourd'hui, contre 34 % en 2005. Parallèlement, elles sont de plus en plus soumises à des logiques de mise en concurrence, dans le cadre d'appels à projets de la commande publique qui génèrent d'importantes dépenses de gestion.

Sous les mandats d'Emmanuel Macron, les emplois aidés ont progressivement disparu. Ils permettaient d'embaucher malgré de petits moyens. Pour nombre d'associations de quartiers populaires, [la suppression des postes d'« adulte-relais » annoncée en novembre 2024](#) est le coup de massue « *de trop* ».

« Fortement impactées par l'inflation »

Le cabinet Altares a remonté des données des tribunaux judiciaires à la demande du *Monde* : en 2024, 856 associations ont été concernées par des procédures collectives (sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire), un plus haut depuis 2018. Et une augmentation de 82 % en deux ans.

Selon le baromètre Hexopée du 29 janvier, 29 % des associations employeuses de l'éducation populaire disposent d'une trésorerie inférieure à trois mois, 20 % ont dû réduire leur masse salariale et 22 % prévoient de le faire en 2025. Un tiers assure déjà subir une diminution des financements publics, et trois quarts se disent « *fortement impactées par l'inflation* ».

La hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation depuis 2022 a grevé les finances des structures hébergeantes, les hausses des salaires celles des structures employeuses. « *Les associations ont pris 10 % sur la masse salariale en deux ans*, résume Patrick Chenu, directeur général des Maisons de la jeunesse et de culture (MJC) de France (1 000 associations, 17 500 salariés). *Ces 10 %, il faut les trouver quelque part. Quand le public de*

votre MJC est plutôt de classe moyenne supérieure, on peut jouer un peu sur la tarification, sur la billetterie. En quartier populaire, c'est infaisable. » D'autant que, selon l'Observatoire des MJC, une sur deux était déjà en déficit fin 2022.

Pour les structures du secteur sanitaire, social et médico-social, la situation s'est encore dégradée depuis la parution, en août 2024, d'un arrêté rendant obligatoire l'extension de la prime Ségur à tous les professionnels du privé non lucratif avec effet immédiat. Problème : cette prime n'a pas été compensée par une hausse des subventions.

A l'échelon local, la débrouille

« Nos professionnelles méritent largement ces augmentations de salaires, mais pour nous c'est 5,7 millions d'euros de plus en 2025 », explique Clémence Pajot, directrice générale de la Fédération nationale des Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF, 98 associations, 1 400 salariés).

Alors, à l'échelon local, c'est la débrouille. *« On ne remplace plus les départs, trois depuis août. Une personne a été licenciée, et on a proposé une réduction de leur temps de travail à trois autres,* détaille la directrice du CIDFF du Morbihan, Véronique Poulain. *Nos missions sur l'emploi et la sensibilisation à l'égalité ont été supprimées. »*

Inflation, prime Ségur et baisse des dons se sont traduites par 37 millions d'euros de pertes en 2024 pour APF France Handicap. *« Contrairement à une entreprise, on ne peut pas compter sur l'arrivée d'un gros client ou augmenter nos prix pour redresser la barre »,* rappelle Farid Marouani, son directeur des opérations. L'association a dû se résoudre à lancer un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) pour supprimer 400 emplois.

Président de Nexem (11 000 employeurs associatifs du sanitaire et social, 350 000 salariés), Alain Raoul s'inquiète aussi du nombre d'adhérents qui demandent comment faire un PSE : *« On n'a jamais vu ça. Des établissements pourraient fermer. »* Confrontés à un sous-financement chronique, des services d'aide à domicile n'effectuent plus la totalité des heures d'intervention prévues auprès de personnes dépendantes.

« Renforcer le financement des associations » est une *« urgence démocratique »*, insistait pourtant le Conseil économique, social et environnemental en titre de son avis. *« Ce que font les associations, c'est non seulement du service public, mais de la socialité, du lien. Elles transforment la société civile en une société civique, s'inquiète Roger Sue,* chercheur au Centre de recherche sur les liens sociaux et professeur émérite à la Sorbonne. *Se priver de ça à l'heure où on voit les extrémismes et les radicalités monter de partout, c'est aberrant. »*